

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE  
DE DANZE RAHART EPUISAY**

*Siège : Mairie de DANZE - 41160 DANZE*

Tel. : 02 54 80 61 52 - Fax. : 02 54 80 66 53 - [sivos@danze41.fr](mailto:sivos@danze41.fr)

**RESTAURATION SCOLAIRE**

**PREPARATION, FOURNITURE et LIVRAISON DE REPAS**

**EN LIAISON FROIDE DANS LES CANTINES SCOLAIRES  
DE DANZE RAHART ET EPUISAY**

**DOSSIER DE CONSULTATION  
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

**DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

**JEUDI 20 FEVRIER 2020 à 12H30**

## **SOMMAIRE**

**ARTICLE PREMIER** : Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

**ARTICLE II** : Objet du marché

**ARTICLE III** : Procédure de consultation

**ARTICLE IV** : Clauses d'exécution

**ARTICLE V** : Conditions de remise des offres:

**ARTICLE VI** : Renseignements administratifs et techniques :

**ARTICLE VII** : Financement

## **I – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC QUI PASSE LE MARCHÉ**

Le pouvoir adjudicateur est le syndicat intercommunal à vocation scolaire de Danzé Rahart Epuisay, dont l'adresse est la suivante :

Mairie de DANZE – 12 Place de l'église – 41160 DANZE  
Tel: 02 54 80 61 52  
Fax .02 54 80 66 53  
Mail : [sivos@danze41.fr](mailto:sivos@danze41.fr)

Le comptable assignataire de la collectivité est le Comptable des Finances Publiques de MOREE (41160)

## **II – OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché concerne la préparation, la fourniture et la livraison de repas en liaison froide dans les restaurants scolaires des communes de DANZE RAHART et EPUISAY.

L'ensemble de la prestation est défini dans le cahier des charges.

## **III – PROCEDURE DE CONSULTATION :**

La présente consultation est passée en procédure adaptée en application des articles L 2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique.

**Les offres devront parvenir avant la date et l'heure indiquées indiquée en page d'accueil du présent dossier de consultation.**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée dans les conditions prévues à l'article 62 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics par application des critères pondérés suivants et au regard des éléments apportés par chaque candidat dans le mémoire technique :

*Critères de jugement :*

**- Valeur technique : 45 %**

*\*Qualité, origine et traçabilité des produits, circuits courts 15 %*

*\*Mesures environnementales et développement durable : 15 %*

*\*Variété et équilibre alimentaire : 15 %*

**- Valeur service : 30 %**

*\*mode d'organisation : 15 %*

*\*continuité du service : 15 %*

**- Insertion locale : 5%**

**- Prix : 20 %**

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Le service demandé relevant de l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (marché publics de services sociaux et autres services spécifiques), la procédure de consultation concernée pour ce marché est celle de la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### Allotissement

Le présent marché se compose d'un lot unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

#### Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

#### Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché. Il informera alors tous les candidats dans des conditions respectueuses du principe d'égalité. Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié. Si la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### Discussions négociations

La personne responsable du marché ou son représentant engagera, autant que de besoin des discussions – négociations avec les candidats ayant fait les meilleures propositions après analyse des offres.

Elle pourra demander la remise d'une nouvelle offre prenant en compte les résultats des discussions, négociations.

## **IV – CLAUSES D'EXECUTION**

Les documents généraux non joints au dossier de consultation sont réputés connus des candidats.

### **4.1 - Durée du marché**

Le marché est conclu pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, reconductible 2 fois.

### **4.2 - Début du marché :**

Le marché débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2020

La livraison doit être en concordance avec le calendrier scolaire

## **V. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES**

**Les offres devront être transmises sous forme dématérialisée avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.**

### **Remise offre dématérialisée**

Les candidats devront transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<https://www.ad41.org/sivosdanze>

Le pli doit contenir la totalité des pièces définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- Ne pas utiliser certains formats, notamment les “.exe”, les formats vidéo.
- Ne pas utiliser certains outils, notamment les “macros”

### **La signature électronique des pièces n'est pas exigée.**

Cependant, en cas de signature électronique, chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (\*\*) du RGS (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité) ou EIDAS.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS ou EIDAS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

### **Copie de sauvegarde**

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, au format papier ou au format physique électronique (clef USB) reprenant les mêmes éléments que l'offre dématérialisée. Cette copie est transmise sous pli scellé et

comporte obligatoirement la mention « Ne pas ouvrir copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle sera adressée à l'adresse suivante :

**SIVOS DE DANZE RAHART EPUISAY  
EN MAIRIE  
12 PLACE DE L EGLISE  
41160 DANZE**

Cette copie de sauvegarde ne servira que dans le cas où la version transmise par la voie électronique ne pourrait pas être utilisée. Si elle n'est pas utilisée, elle sera détruite par l'acheteur à la fin de la procédure.

### **Systemes d'exploitation et navigateurs supportés**

Les postes de travail utilisant l'application doivent disposer d'un des Systemes d'exploitation suivants :

MICROSOFT Windows 7, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT ([windowsupdate.microsoft.com](http://windowsupdate.microsoft.com))

MICROSOFT Windows 8, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT ([windowsupdate.microsoft.com](http://windowsupdate.microsoft.com))

MICROSOFT Windows 10, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT ([windowsupdate.microsoft.com](http://windowsupdate.microsoft.com))

Apple Mac OS X à compter de la version v10.6 (Snow Leopard), intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par Apple

LINUX : distribution UBUNTU à compter de la version UBUNTU version 16, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par l'éditeur.

Les postes de travail utilisant l'application doivent disposer d'un des Navigateurs suivants :

EDGE

Firefox 42 et +

Firefox ESR 45 et +

Google Chrome 47 et +

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros. Elles devront être signées et datées par une personne habilitée à engager la société.

### **Documents à produire**

#### **Pièces de candidatures :**

Conformément au décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- **La lettre de candidature** (DC1 ou équivalent)
- La copie des pouvoirs en cas de délégation de signature
- **Une déclaration sur l'honneur** pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionné aux articles 45 à 50 de l'ordonnance et à l'article 51 du décret ;
- **La déclaration du candidat** (imprimé DC2) ou équivalent accompagnée des justificatifs visés aux articles 48 et 49 du décret (pour présentation candidature) et articles 50 à 54 du décret pour les pièces justificatives à avoir : la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire et la justification de ses

capacités professionnelles, sur les 3 derniers exercices, techniques et financières (moyens humains, moyens techniques, moyens financiers, références pour des marchés similaires, agréments...), le chiffre d'affaires des 3 dernières années,

- **une attestation d'assurance à jour**
- **Un relevé d'identité bancaire IBAN**

#### **L'offre :**

- **l'acte d'engagement** complété et ses annexes, datés et signés
- **le présent règlement de consultation**
- **le présent cahier des charges**
- **un mémoire technique** présentant la capacité économique, financière, technique et professionnelle des candidats à répondre à la présente consultation au regard notamment des éléments ci-dessous énumérés :
  - références de prestations similaires
  - présentation de la structure (présentation détaillée du lieu de fabrication des repas, modalités d'exécution de la fabrication (hygiène et sécurité alimentaire), organigramme de la société, moyens en personnel, références professionnelles du personnel)
  - exemples de menus sur 3 mois calendaires (diversité et équilibre des menus proposés, repas à thème)
  - La politique en matière de choix des fournisseurs, les procédures d'achats, de stockage, de fabrication, l'origine et la qualité des produits, la valorisation des filières courtes
  - Les attestations et fiches techniques d'origine des produits employés, précisant les gammes des produits (denrées surgelées, fraîches, conserves et autres catégories, produits labellisés...)
  - autorisations de transport et divers agréments
  - toute modalité de mise en œuvre de la prestation (mesures environnementales, performance en matière de développement durable au regard notamment des mesures de lutte contre le gaspillage, d'optimisation du bilan carbone de l'activité...)

#### **Délai de validité des offres**

90 jours

#### **VI Renseignements administratifs et techniques :**

Toutes les questions concernant ce marché devront être posées depuis le profil acheteur de la collectivité (rubrique « Poser une question » dans le détail du marché) : <https://www.ad41.org/sivosdanze>

### **VII – FINANCEMENT**

#### **7.1 - Mode de règlement**

Le marché sera réglé par mandat administratif à trente (30) jours sur présentation d'une facture mensuelle selon la législation via Chorus Pro.

Compte tenu de la périodicité de facturation retenue, il ne sera versé ni avance, ni acompte.

**7.2 - Compte à créditer (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)**

Numéro :

.....

Banque :

.....

Le Syndicat Scolaire de DANZE RAHART EPUISAY dépend du :

**Trésor Public :**  
**Rue Georges Domengie**  
**41160 MOREE**